

Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le Produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce Produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres Produits.

Produit

Mirova Europe Sustainable Equity Fund un Compartiment de Mirova Funds R/D (EUR) (code ISIN : LU0552643412)

Ce Produit est géré par Natixis Investment Managers International, membre du Groupe BPCE, agréé en France et réglementé par l'Autorité des marchés financiers. Ce Produit est agréé au Luxembourg et réglementé par la Commission de surveillance du secteur financier. Pour plus d'informations sur ce Produit, veuillez consulter le site www.im.natixis.com ou appeler le +33 1 78 40 98 40.

Le présent document d'informations clés est exact et à jour au 4 décembre 2023.

En quoi consiste ce Produit ?

Type Ce Produit est un Fonds OPCVM. Ce Produit est un Compartiment d'une Société d'investissement à capital variable de droit luxembourgeois. Le Produit est régi par la partie I de la Loi luxembourgeoise du 17 décembre 2010, telle qu'amendée.

Terme Ce Produit n'a pas de date d'échéance spécifique. Toutefois, ce Produit peut être dissous ou fusionné. Dans ce cas, vous serez informé par tout moyen approprié approuvé par la réglementation.

Objectifs Le Compartiment a un objectif d'investissement durable qui consiste à allouer le capital à des modèles économiques durables présentant des avantages environnementaux et/ou sociaux en investissant dans des sociétés dont l'activité économique contribue positivement ou ne nuit pas de manière significative à la réalisation d'un ou de plusieurs objectif(s) de développement durable (ODD) des Nations unies et/ou réduit le risque de ne pas atteindre un ou plusieurs ODD des Nations unies. Le Compartiment cherchera à investir dans des sociétés cotées en bourse en Europe, tout en incluant systématiquement des considérations environnementales, sociales et de gouvernance (« ESG »), la performance financière étant mesurée par rapport à l'Indice MSCI Europe Dividendes Nets Réinvestis sur la durée minimale de placement recommandée de 5 ans. L'Indice MSCI Europe Dividendes Nets représente les marchés d'actions européennes.

- La politique d'investissement repose sur une gestion active, l'Indicateur de référence est utilisé à titre de comparaison. En pratique, le portefeuille du Compartiment est susceptible d'inclure des composants de l'Indice de référence, mais le Gestionnaire Financier a toute latitude pour sélectionner les titres composant le portefeuille dans les limites de la politique d'investissement du Compartiment. Le gérant est donc libre de choisir les titres qui composent le portefeuille dans le respect de la stratégie de gestion et des contraintes d'investissement.
- L'Indice de référence peut servir à déterminer la commission liée aux résultats qui pourra être prélevée.
- La politique d'investissement du Compartiment consiste à investir dans des actions de sociétés européennes qui conçoivent des produits ou services destinés à répondre à des problèmes clés en rapport avec les huit principaux thèmes de l'investissement durable : énergie, mobilité, construction et urbanisme, gestion des ressources naturelles, consommation, soins de santé, technologies de l'information et finance.
- Le Produit suit une approche thématique ESG et une approche « Best-in-Universe » (complétées par des politiques d'exclusion sectorielle, d'engagement et de vote) qui visent à évaluer systématiquement l'impact social et environnemental de chacune des sociétés eu égard aux ODD des Nations unies. Cela implique la notation de chaque société au regard des critères suivants : environnementaux (tels que le recyclage environnemental), sociaux (tels que la santé des employés) et de gouvernance (tels que l'éthique commerciale). Une stratégie ESG peut comprendre des limites méthodologiques telles que le Risque lié aux investissements ESG. Veuillez vous reporter aux sections « Description de l'analyse extra-financière et prise en compte des critères ESG » et « Principaux risques » du Prospectus pour plus d'informations.
- Le Compartiment peut investir au moins 80 % de son actif net dans des actions européennes et jusqu'à 10 % de son actif net dans des instruments de liquidité et du marché monétaire.
- Le Compartiment peut utiliser des produits dérivés à des fins de couverture et de gestion efficace du portefeuille.
- Les revenus perçus par le Produit sont distribués.
- **Les actionnaires peuvent procéder au rachat des Actions sur simple demande chaque jour ouvrable au Luxembourg à 13 h 30.**

Investisseurs de détail visés Le Produit convient aux investisseurs institutionnels et de détail qui recherchent une exposition aux marchés d'actions européens par le biais d'investissements dans des sociétés dont les activités ont trait à des thèmes d'investissement durable, sont intéressés par un investissement dans un fonds socialement responsable, peuvent se permettre d'immobiliser du capital pendant au moins 5 ans (horizon à long terme), peuvent accepter des pertes de capital temporaires et/ou potentielles, et peuvent tolérer la volatilité.

Informations pratiques

- **Dépositaire du Produit** : Brown Brothers Harriman (Luxembourg) S.C.A
- Des informations complémentaires concernant le Produit (dont la version anglaise du prospectus complet, des rapports et des comptes de la SICAV dans son ensemble), ainsi que la procédure d'échange d'Actions d'un Compartiment à un autre, sont disponibles gratuitement sur demande auprès du siège social de la Société de gestion ou de l'Agent administratif. Le prix par action du Compartiment peut être obtenu au siège social de la Société de gestion ou de l'Agent administratif.
- De plus amples informations relatives à la politique de rémunération sont disponibles sur www.im.natixis.com et des copies papier sont disponibles sans frais et sur demande.
- **Échange d'actions** : Chaque Compartiment de la SICAV est séparé, conformément à la loi. Vous n'avez pas la possibilité d'échanger vos actions contre des actions d'un autre Compartiment du Fonds. Toutefois, vous pourriez avoir la possibilité de demander le rachat de vos actions de ce Compartiment, puis de souscrire des actions d'un autre Compartiment. Pour plus d'informations, veuillez consulter le prospectus du Produit.
- **Fiscalité** : Ce Produit peut être assujéti à des régimes fiscaux spécifiques au Luxembourg. Le Produit est également éligible au Plan d'Épargne en Action. Selon votre pays de résidence, cela peut avoir un impact sur votre investissement. Pour de plus amples renseignements, veuillez contacter votre conseiller.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?



Nous avons classé ce Produit dans la classe de risque 4 sur 7, qui est une classe de risque moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est possible que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Attention au risque de change. La devise de ce Produit peut être différente de celle de votre pays. Dans la mesure où vous pourriez recevoir des paiements dans la devise de ce Produit et non dans celle de votre pays, votre gain final dépendra donc du taux de change entre les deux devises. Ce risque n'est pas pris en compte dans l'indicateur ci-dessus.

Autres risques importants pour le Produit non inclus dans l'indicateur synthétique de risque : néant.
Ce Produit n'inclut aucune protection contre les performances futures du marché, vous pourriez donc perdre tout ou une partie de votre investissement.

Scénarios de performance

Les chiffres indiqués incluent tous les coûts du Produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce Produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances, ainsi que la performance moyenne du Produit au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Période de détention recommandée : 5 ans		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans
Exemple d'investissement : 10 000 EUR			
Scénarios			
Minimum Ce Produit n'inclut aucune garantie, vous pourriez donc perdre tout ou une partie de votre investissement.			
Tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	1 470 EUR	1 610 EUR
	Rendement annuel moyen	-85,3 %	-30,6 %
Défavorable (*)	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	7 630 EUR	8 140 EUR
	Rendement annuel moyen	-23,7 %	-4,0 %
Intermédiaire (*)	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	9 990 EUR	11 880 EUR
	Rendement annuel moyen	-0,1 %	3,5 %
Favorable (*)	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	14 830 EUR	15 360 EUR
	Rendement annuel moyen	48,3 %	9,0 %

(*) Le scénario s'est produit pour un investissement entre 2015 et 2020 dans le cas d'un scénario défavorable, entre 2014 et 2019 dans le cas d'un scénario intermédiaire et entre 2016 et 2021 dans le cas d'un scénario favorable.

Que se passe-t-il si Natixis Investment Managers International n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Les actifs du Produit sont conservés par Brown Brothers Harriman (Luxembourg) S.C.A., en tant que dépositaire du Produit. En cas d'insolvabilité de Natixis Investment Managers International, les actifs du Produit ne seront pas affectés. Toutefois, en cas d'insolvabilité du Dépositaire, il existe un risque de perte financière. Ce risque est néanmoins atténué dans une certaine mesure par le fait que le Dépositaire est tenu par la loi et la réglementation de séparer ses propres actifs des actifs du Produit.

En cas de défaillance du Dépositaire, il existe un système de compensation ou de garantie pour les investisseurs prévu par la loi.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce Produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Coûts au fil du temps

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le Produit et du rendement du Produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles. Nous avons supposé :

- Qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- 10 000 EUR sont investis.

	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans
Coûts totaux	695 EUR	2 013 EUR
Incidence des coûts annuels (*)	7,1 %	3,9 % chaque année

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 7,4 % avant déduction des coûts et de 3,5 % après cette déduction.

Il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le Produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Cette personne vous informera du montant. Ces chiffres comprennent les coûts de distribution maximaux que la personne vous vendant le Produit peut vous facturer, soit 106 EUR. Cette personne vous informera des coûts de distribution réels.

Composition des coûts

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	4,00 % du montant investi. Il s'agit du montant maximal que vous paierez. La personne qui vous vend le Produit vous informera des coûts réels.	Jusqu'à 400 EUR
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coût de sortie.	Néant
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	1,83 %	176 EUR
	Le montant des coûts récurrents se fonde sur les frais de l'exercice clos en décembre 2022. Ce montant peut varier d'un exercice à l'autre.	
Coûts de transaction	0,28 % de la valeur de votre investissement par an. <i>Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au Produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.</i>	27 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats	20,0 % de la performance supérieure à celle de l'Indice de Référence 0,96 % de la valeur de votre investissement par an. Le montant réel varie en fonction de la performance de votre investissement. L'estimation des coûts cumulés ci-dessus inclut la moyenne des 5 dernières années. Des commissions liées aux résultats peuvent être facturées même lorsque la performance du Produit est négative, notamment si la performance de l'indice de référence est inférieure à celle du Produit.	92 EUR

Un investisseur qui s'engage dans des pratiques excessives de négociation ou de « market timing » peut être soumis à un prélèvement pouvant atteindre 2 %.

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

Période de détention recommandée : 5 ans

Cette durée correspond à la période durant laquelle vous devez rester investi dans le Produit afin d'obtenir un rendement potentiel tout en minimisant le risque de perte. Cette durée est liée à la combinaison d'actifs, à l'objectif de gestion et à la stratégie d'investissement de votre Produit.

Vous pouvez demander la vente de votre Produit tous les jours. Vous pouvez recevoir moins que prévu si vous en sortez avant la fin de la période de détention recommandée. La période de détention recommandée est une estimation et ne doit pas être considérée comme une garantie ou une indication de la performance, du rendement ou des niveaux de risque futurs.

Comment puis-je formuler une réclamation ?

La responsabilité de Natixis Investment Managers International ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou incohérentes avec les parties correspondantes du Prospectus du Produit. Si vous souhaitez formuler une réclamation concernant la personne qui conseille ou vend le Produit ou sur le Produit lui-même, vous pouvez envoyer un e-mail au Service client à l'adresse ClientServicingAM@natixis.com ou écrire à Natixis Investment Managers International, 43 avenue Pierre Mendès France, 75648 Paris Cedex 13.

Autres informations pertinentes

Des informations sur les performances passées du Produit sont disponibles à l'adresse suivante : https://priips.im.natixis.com/past_performance?id=LU0552643412. Des données de performances passées sont présentées sur 10 ans.

Les précédents calculs des scénarios de performance mensuels du Produit sont disponibles à l'adresse suivante : https://priips.im.natixis.com/past_performance_scenario?id=LU0552643412.

Lorsque ce Produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.